

COMMUNE DE
LA BENISSON-DIEU
(Loire)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2025**

Le onze décembre deux mil vingt-cinq à 18H30, le Conseil Municipal de LA BENISSON-DIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GODINOT, Maire.

Date de la convocation : 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

Présents : MM. GODINOT Alain, CHATRE Murièle, GROUILLER Jean Paul, BAS Christian, TACHER Carine, PERICHON Pascale, KOSSMANN Grégory, DE FREITAS Magali,

Absents excusés : CHAZET David, DESROCHE Cyrille (qui a donné pouvoir à DE FREITAS Magali)

M. Jean-Paul GROUILLER a été élu secrétaire.

N° D.12.12.25/1

OBJET : ETUDE DE FAISABILITE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'étude de faisabilité a été reçue. Il donne le détail des travaux et la répartition des charges en fonction de la superficie que chaque partie à besoin.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 016 112,30 € HT. La part communale de la mairie serait de 359 906,11 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'étude de faisabilité
- Sollicite du Département une subvention au titre de l'Enveloppe Territorialisée
- Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires.

La séance est levée à 18H45.

Le Secrétaire de Séance,
M. GROUILLER Jean-Paul

LA BENISSON-DIEU, le 12 décembre 2025
Le Maire, Alain GODINOT

